

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE SECURITE DES
SYSTEMES INFORMATIQUES DE L'ENTREPRISE
DE L'INSTITUT PROFESSIONNEL POUR LA
SECURITE INFORMATIQUE**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Cheikh SARR,
- Pr. Ibrahima Niang,
- M. Samba THIALL

Président, Académique
Membre, Académique
Membre, Professionnel

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2022

Table des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 7	
5. Points forts	13
6. Points faibles	14
7. Appréciations générales	15
8. Recommandations à l'établissement.....	15
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	16
10. Proposition de décision	16
11. Annexes	17

Sigles et abréviations

LSSIE :	Licence en Sécurité des Systèmes Informatiques de l'Entreprise
IPROSI :	Institut Professionnel pour la Sécurité Informatique
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
DG :	Direction Générale
DAF :	Direction Administrative et Financière
EPES :	Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur
CIAQ :	Cellule Interne d'Assurance Qualité
PER :	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PATS :	Personnel Administratif, Technique de Service
LMD :	Licence Master Doctorat
UE :	Unités d'Enseignement
TD :	Travaux Dirigés
TP :	Travaux Pratiques
CA :	Conseil d'Administration
CSP :	Conseil Scientifique et Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes informatiques des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois (03) experts commis par l'ANAQ-Sup et composé par le Pr. Cheikh SARR (Président), Pr. Ibrahima NIANG et M. Samba THIALI s'est rendu en date du Mercredi 21/12/2022 à l'IPROSI pour l'évaluation externe du programme de Licence en Sécurité des Systèmes Informatiques de l'Entreprise (LSSIE). Cette mission fait suite à une requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation dudit programme. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport conformément au canevas rédactionnel proposé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'EPES

L'Institut Professionnel pour la Sécurité Informatique (IPROSI) est un institut d'enseignement supérieur privé créé le 05 Octobre 2015 au Sénégal spécialisé dans la sécurité informatique. Il dispose de l'agrément provisoire N° 229 MESR/DGES/DESP du 02/12/2015 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'habilitation N° RepSEN/Ensup-priv:HA/055-2019 du 12/04/2019. L'IPROSI dispose également d'un agrément provisoire N° 0572/MFPAA/SG/DFPT/mn du 24/11/2015 et d'un arrêté ministériel N° 01103/MFPAA/SG/DFPT du 24/01/2018 du Ministère en charge de la Formation Professionnelle pour délivrer des formations dans les filières de BTS.

L'institut a aussi bénéficié d'une extension de filières au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en 2017 par autorisation numéro RepSen/Ensup-priv/AP/359-2017/Ext.1 pour délivrer les programmes et diplômes ci-après :

- Licence Sciences Economiques et de Gestion option Management du Tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Licence Sciences Economiques et de Gestion option Marketing et Communication ;
- Master Sciences Economiques et de Gestion option Banque-Finance.

En plus des programmes de formation classique, IPROSI offre des modules de formation et de perfectionnement aux professionnels. L'établissement compte pour l'année académique 2021-2022 un effectif de trente (30) étudiants.

1.2 Présentation du programme évalué

La présente évaluation porte sur le programme de Licence en Sécurité des Systèmes Informatiques de l'Entreprise (LSSIE). Ce programme se déroule en cours du jour. Les deux premières années sont en tronc commun avec la filière de Licence en Réseaux et Systèmes d'Information. A l'issue de la formation, les étudiants devront être capable de :

- Gérer la sécurité des données et des programmes ;
- Comprendre les protocoles de sécurité ;
- Mettre en place les systèmes de détection d'intrusion ;
- Analyser et évaluer des menaces et des vulnérabilités des systèmes informatiques ;
- Assurer le dépannage de systèmes informatiques ;
- Assurer la gestion des incidents ;
- Gérer les services de la sécurité (l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité, et l'authentification) ;
- Comprendre la cryptologie et assurer ses applications ;
- Mettre en place le contrôle des accès.

Le programme est structuré selon le format LMD et réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). Sur la maquette présentée, les éléments suivants sont à noter :

- un découpage du programme en Unités d'Enseignement (UEs) lesquelles sont constitués d'Éléments constitutifs (ECs) ;
- une répartition du volume horaire de chaque EC selon les modalités d'enseignement (CM, TD et TP) ;
- le respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- la part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui doit se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation. Cependant, cette part du TPE devrait être harmonisée au sein des différentes UE de la maquette ;
- une nomenclature des UE et EC ;

En dehors des ECs de la discipline, la maquette contient aussi des enseignements d'ouverture en humanités tels que l'anglais, les techniques d'expression et de communication, la gestion de projet. Au semestre 6, nous avons constaté sur la maquette mise à notre disposition la présence d'un stage ou d'un mémoire de fin de parcours de dix (10) crédits faisant l'objet d'un rapport et d'une soutenance devant un jury.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte globalement le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 29 pages en dehors des annexes sur 44 pages. Le document présente dans un premier temps l'institut, puis dans un second temps le programme de la licence LSSIE évaluée. Par la suite, il répond aux différents champs et standards du référentiel programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Les experts ont eu du mal à retrouver les annexes selon l'organisation qui a été proposée.

Les objectifs de la formation ainsi que l'organisation des études sont présentés dans le rapport d'auto-évaluation. Le champ d'évaluation 3, en rapport avec la pédagogie du programme et qui concerne les curricula et les méthodes didactiques, montre que le programme de la Licence est structuré selon le format LMD. En général, les principes du LMD sont respectés. Toutefois, la présentation du programme ne met pas l'accent sur les débouchés métiers dans le milieu professionnel ainsi que les possibilités de poursuite d'étude.

Le rapport présente à la fin des standards une analyse des points forts, des points à améliorer ainsi que des propositions d'amélioration de la qualité du programme. Cependant, il aurait été plus intéressant de faire cette analyse à la fin de chaque champ.

3. Description de la visite

➤ Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 10h 30	Discussions avec l'administration et les responsables du programme (PDG, DG, CIAQ, Responsable comité de pilotage, Responsable du programme)
10h 30 – 12h 30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
12h 30 – 13h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, bibliothèque, etc.)
13h 00 – 13h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
13h 30 – 14h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 12h30 à 13h00. Le bâtiment central qui abrite l'établissement, dispose de quelques salles de cours avec des capacités suffisantes par rapport aux effectifs actuels. Les lieux visités en rapport avec le programme sont les suivants :

- Salles de cours ;
- Laboratoire réseaux informatiques et laboratoire de maintenance ;
- Salle des professeurs ;
- Bureaux du DG, de l'administration et des différents services ;
- Toilettes hommes/femmes.

➤ Appréciation de la visite des locaux

La visite des locaux du programme s'est déroulée en compagnie du PDG, du responsable de la CIAQ et des responsables du programme. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes. Le sentiment général qui se dégage est que le programme de LSSIE possède des infrastructures à améliorer notamment par la mise en place d'une salle informatique, d'un service d'infirmerie. La disposition actuelle des bâtiments ne permet pas une évacuation rapide

en cas de nécessité avec l'absence d'issues de secours. Les investissements réalisés ont permis l'acquisition de deux laboratoires pour les réseaux informatiques et la maintenance.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Le programme LSSIE est déroulé au sein de l'IPROSI. Ce programme est déroulé sans interruption depuis 2016. Les effectifs des deux (02) dernières promotions sorties sont présentées dans le rapport d'auto-évaluation bien que les effectifs soient très faibles. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Le programme de LSSIE a pour objectif général de contribuer à la formation d'étudiants dans le domaine de la sécurité informatique. A l'issue de cette formation, l'étudiant aura les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour comprendre les challenges et risques en sécurité des systèmes informatiques mais également pour implémenter et opérer des systèmes d'information qui répondent aux exigences en sécurité informatique. Ce programme est en adéquation avec l'orientation stratégique de l'établissement tourné vers les aspects sécurité informatique. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.03 : <i>Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i>
IPROSI ne possède pas un service fonctionnel en charge de l'insertion et de la coopération avec le monde du travail. Quelques rares accords de partenariat sont signés. Nous avons noté, la présence de professionnels dans le corps enseignant. L'établissement a également signé une convention avec un cabinet dans le but de coacher les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi mais cette convention est arrivée à terme et n'a pas été renouvelée. Globalement, les experts jugent que ces initiatives sont assez faibles et devraient être renforcés pour mieux favoriser l'insertion des futurs diplômés. Appréciation globale sur le standard : <u>Non Atteint</u>

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

La gouvernance, d'après l'organigramme mise à notre disposition, se compose principalement du Conseil Scientifique et Pédagogique qui est mis en place et les réunions font l'objet de PV. Le chef de département assure l'intérim du président du CSP ce qui engendre une duplication des rôles. Il n'existe pas d'organe tel qu'un Conseil d'Administration ou un Conseil de Direction. Parallèlement, la gouvernance pédagogique (Conseil de département, Conseils de classe) n'est pas formalisée même s'il existe des fiches de poste qui donnent des informations sur les responsabilités décisionnelles pour tous les acteurs de l'institut. La CIAQ est mise en place par décision de l'autorité et a fait l'objet de réunions avec des PV disponibles.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

L'élaboration du projet du programme d'études revient aux enseignants de la filière. Le PER participe aux processus décisionnels. Le CSP (Conseil Scientifique et Pédagogique) présidé par un PER se charge de gérer les questions à caractère académique en relation avec les départements. Les experts ont conseillé d'avoir au sein du CSP des enseignants de rang A. Cependant, nous n'avons pu avoir des éléments de preuves sur les processus décisionnels menant à la création et la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Dans son option stratégique d'offrir des programmes de formation de qualité, l'établissement a pris toutes les dispositions pour élaborer des mesures d'assurance qualité. Un responsable qualité est nommé et est chargé de mettre en place le système de management de la qualité tout en coordonnant les actions d'amélioration. En effet, la mise en place de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est effective au sein de IPROSI. Par note de service n°0193/IPROSI/DG du 01 décembre 2017, le directeur a créé et désigné le responsable de la CIAQ. La composition des membres est mise à jour par décision en date du 04 février 2020. IPROSI. Le programme de LSSIE fait l'objet de mesures d'assurance qualité qui sont :

- Une fiche d'évaluation des enseignements par EC pour les étudiants ;
- Un cahier de texte ;

- Un rapport d'exploitation sur l'évaluation des enseignements avec des tableaux sur des indicateurs ;

Il faut noter que l'établissement a déjà fait l'objet d'une habilitation avec avis favorable par l'ANAQ-Sup.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est organisée selon le LMD dont les grands principes sont globalement respectés. Le parcours est subdivisé en plusieurs domaines :

- Mathématiques ;
- Informatique ;
- Sécurité ;
- Systèmes et réseaux ;
- Projets ;
- Humanités.

Les deux premières années de la LSSIE sont en tronc commun avec la filière Réseaux. La maquette dispose des UE nécessaires pour dérouler une formation orientée vers la Sécurité Informatique (Sécurité des Systèmes d'Information, Systèmes de détection et de prévention d'intrusion, Cryptographie, Sécurité des communications sans fil, etc.). La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui est conforme aux textes réglementaires en vigueur.

Cependant, il n'y a pas de correspondance entre les syllabi présentés et la maquette mise à notre disposition. Le format des syllabi n'est pas harmonisé et il manque certaines informations pédagogiques. Nous avons également remarqué une non adéquation entre le cahier de texte et la maquette pédagogique, ce qui rend difficile de juger du niveau d'exécution du programme.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en sécurité informatique. En effet, les quatre premiers semestres forment un tronc commun avec la filière Réseaux. Ce tronc commun est constitué des cours de base en mathématiques, informatique, sécurité, réseaux, systèmes et humanités. Les aspects informatiques (programmation, développement web, modélisation) sont présents ainsi que les aspects concernant les réseaux et la sécurité. Le sixième semestre de la Licence possède un stage professionnel ou un mémoire de fin de cycle crédité et faisant l'objet d'une soutenance. Dans l'ensemble, le programme LSSIE permet la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité sécurité informatique.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le guide de formation SESINE/RESINE, les décrets LMD du Sénégal ainsi que le procès-verbal de la réunion du 20 Novembre 2013 des membres de commissions pédagogiques. D'autres informations complémentaires peuvent être retrouvées sur le site web de l'institut (<https://iprosi.com/>).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les statistiques sur les taux de réussite présentés dans le rapport sont accompagnés de PV de délibération afin de corréler les informations présentées. Il ressort des PV de délibération que sur les deux promotions sorties, le taux de réussite est de 80% pour la première promotion et 90% pour la deuxième.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps enseignant est composé d'universitaires et en grande majorité de professionnels. Les universitaires ont les qualifications requises pour dispenser des enseignements dans ce programme de formation de niveau Licence (au moins un niveau Bac+5). Il en est de même pour les professionnels qui sont pour la plupart des ingénieurs. Néanmoins, IPROSI ne possède pas d'enseignants permanents.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les activités comme la recherche et l'expertise sont laissées à l'appréciation de l'enseignant. Les conditions de travail et le statut de vacataire de la majeure partie des enseignants ne sont pas favorables au développement de la recherche. Les enseignants interviennent uniquement dans le cadre de vacation. Ce standard n'est pas pertinent pour la formation de LSSIE qui est de niveau Licence.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité du PER et la plupart des enseignants interviennent juste dans le cadre de vacation. L'établissement n'assure pas la mobilité du PER car l'environnement actuel n'y est pas encore favorable et il n'existe pas de partenariat avec d'autres institutions universitaires.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers le guide SESINE/RESINE et connues par tous. Ainsi, le programme de LSSIE est accessible aux étudiants bachelier des séries scientifique, technique et littéraire de la filière L2. L'admission se fait sur examen de dossier.

Peut s'inscrire en L2 :

- L'étudiant ayant validé les semestres S1 et S2 ;
- Si ces semestres (S1 et S2) ne sont pas validés, le passage conditionnel en L2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la L1 soit 42 crédits ;

Peut s'inscrire en L3 :

- l'étudiant ayant validé les semestres de S1 à S4 ;
- l'étudiant titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 tel qu'un DUEL, DUES, DEUG, DUT, BTS, etc.

- Si ces semestres ne sont pas intégralement validés, le passage conditionnel en L3 est autorisé à tout étudiant ayant validé les 60 crédits de la L1 et capitalisé au moins 70% des 60 crédits (soit 42 crédits) de la L2 ;

Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets de Licence sur le LMD. Les experts ont recommandé à l'établissement d'écrire une procédure formalisée pour les passerelles au niveau L2 et L3.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'égalité des chances entre hommes et femmes est parfaitement réalisée pour accéder à toutes les formations (aucune restriction d'accès suivant le sexe).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

La mobilité des étudiants reste toujours difficile, du fait du manque d'harmonisation des programmes, au niveau national et de la rareté des signatures de conventions de partenariat de IPROSI avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. De plus, nous n'avons pas constaté la présence d'étudiants faisant l'objet de mobilité et provenant d'un programme d'échanges universitaires. Le document mis à la disposition des experts ne concerne pas des mobilités mais plutôt des poursuites d'études ou des transferts à IPROSI.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

Les faibles effectifs de la LSSIE (10 étudiants par promotion environ) permettent d'avoir des ratios d'encadrement élevés (01 enseignant pour 02 étudiants). Cependant, il a été recommandé de mettre en place une structure en charge de l'insertion des étudiants de cette formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

L'insertion de ses diplômés est au cœur des préoccupations de l'IPROSI notamment durant la formation avec des modules préparant à l'insertion (développement personnel, gestion des projets, législation du travail, etc.). Il existe un fichier de suivi des étudiants diplômés qui

indique que sur la première promotion de 10 étudiants, 06 ont trouvé un emploi, 02 sont en stages et 02 en recherche d'emploi. Le lien avec le milieu professionnel et l'établissement n'est pas clairement identifié. De plus, les experts recommandent la mise en place d'une structure dédiée à l'insertion et la formalisation d'une association des alumni. Les stages ne font pas l'objet d'une convention signée entre l'entreprise et IPROSI.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

La visite a permis de nous rendre compte que les locaux et services annexes sont suffisants pour dérouler le programme dans de bonnes conditions. Le programme dispose également d'équipements informatiques permettant d'acquérir des compétences pratiques même s'ils doivent être fortement renforcés. Les locaux sont spacieux et nous avons pu visiter :

- Des salles de cours/TD ;
- Un (01) laboratoire réseaux informatiques
- Un (01) laboratoire de maintenance ;
- La salle des professeurs ;
- Les bureaux du DG, de l'administration et des différents services ;
- Des Toilettes hommes/femmes.

Les experts ont conseillé la mise en place d'une bibliothèque physique ou à défaut de renouveler l'abonnement à une bibliothèque numérique ainsi qu'une petite infirmerie pour les premiers soins.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Existence du Conseil Scientifique et Pédagogique chargé des orientations pédagogiques ;
- Programme permettant d'acquérir les compétences théoriques et pratiques dans le domaine de la sécurité informatique ;
- La maquette respecte globalement les grands principes du LMD ;
- Pertinence de l'offre de formation dans le domaine de la sécurité informatique ;

- Existence dans la maquette au semestre 6 d'un stage ou d'un mémoire faisant l'objet d'une soutenance pour mieux préparer l'insertion des futurs diplômés ;
- PV de délibération conforme et signée par tous les membres ;
- Participation à des compétitions dans le domaine de la cybersécurité ;
- Fichier de suivi des étudiants diplômés de la formation LSSIE ;
- Satisfaction des étudiants par rapport à leur programme de formation ;
- Evaluation des enseignements ainsi que la production de rapport d'exploitation de cette évaluation afin de proposer des remédiations ;
- Bonne politique sociale envers les étudiants avec des réductions sur les frais de scolarité ;
- Des locaux qui sont la propriété du PDG et suffisants par rapport aux effectifs actuels.

6. Points faibles

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Absence dans l'organigramme d'un Conseil d'Administration ou d'une structure équivalente ;
- Faible proportion d'enseignants permanents pour la pérennité du programme et leur implication dans les encadrements de mémoires ;
- Faiblesse dans la gouvernance pédagogique du programme de LSSIE ;
- Non adéquation entre le cahier de texte, les syllabi et la maquette mise à notre disposition ;
- Non harmonisation du format des syllabi et de plans de cours ;
- Absence d'enseignant de rang magistral de la spécialité informatique dans le Conseil Scientifique et Pédagogique ;
- Absence d'une structure formalisée en charge de l'insertion et des stages ;
- Inexistence d'une plateforme dédiée pour la gestion du parcours de l'étudiant bien que le processus soit enclenché ;
- Equipements informatiques, réseaux et systèmes en faible quantité ;
- Absence de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur ;
- Situation du PATS en contrats de prestation ;
- Absence d'un service médical (infirmier) pour les premiers soins ou de convention avec des structures de santé ;
- Faible communication externe sur l'établissement ;
- Absence d'anonymat dans la gestion des examens.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Licence en Sécurité des Systèmes Informatiques de l'Entreprise (LSSIE) de l'IPROSI. Cet établissement possède un Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP). On remarquera l'absence d'un Conseil d'Administration ou d'une structure équivalente ainsi que d'une structure dédiée en charge de l'insertion et du partenariat dans l'organigramme.

Au terme de l'évaluation du rapport et de la visite de l'établissement, les experts ont constaté que le programme d'études de la LSSIE respecte dans son ensemble les grands principes du LMD et a sorti à l'heure actuelle deux (02) promotions de diplômés. Le programme permet d'acquérir les compétences nécessaires à une formation orientée vers la sécurité informatique. Un regard sur les résultats des deux (02) promotions sorties fait apparaître des taux de réussite satisfaisants de l'ordre de 90%. Le programme a fait des investissements en termes d'équipements réseaux ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences techniques mais cet effort doit être poursuivi. Sur le plan des infrastructures, les bâtiments, les salles de cours et les équipements matériels et pédagogiques permettent à la filière LSSIE de disposer d'espaces mutualisés pour dérouler correctement les enseignements.

Néanmoins, des efforts doivent être faits pour recruter des enseignants permanents et étoffer la composition des membres du CSP avec des enseignants de rang A. Le programme doit également dans la mesure du possible faire de la mobilité des étudiants une réalité en signant des conventions avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et améliorer la gouvernance académique.

8. Recommandations à l'établissement

- Mettre en place un Conseil d'Administration ou une structure équivalente ;
- Recruter des enseignants permanents ;
- Renforcer le CSP avec des enseignants de rang magistral spécialisé dans le domaine de la sécurité informatique ;
- Renforcer la gouvernance académique et pédagogique de l'offre de formation en LSSIE (Conseil de département, de classe et instances pédagogiques) ;
- Vieller à l'adéquation des contenus du cahier de texte, des syllabi et de la maquette de formation ;
- Harmoniser en un format unique pour la présentation des syllabi ;
- Mettre en place une structure dédiée à l'insertion et au partenariat ;
- Déployer une plateforme de gestion du parcours de l'étudiant ;
- Renforcer les équipements dans la spécialité réseaux et informatiques ;
- Recruter du PATS en CDI surtout pour la scolarité ;

- Intégrer un service spécialement dédié à la gestion des examens et anonymiser les copies d'examen pour plus de transparence.
- Signer des conventions de partenariat et les mettre en œuvre ;
- Mettre en place une infirmerie pour les premiers soins ;
- Faire plus de communication externe sur la LSSIE et sur l'Institut en général ;

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ devrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études.

Les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Mettre en place des formations périodiques pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité ;
- Proposer des domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un établissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient être fixées.
- Effectuer les évaluations externes par les équipes d'experts durant la même année que celle du dépôt du rapport sous peine d'avoir certaines informations qui deviennent obsolètes.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études de la LSSIE de l'IPROSI, de la visite effectuée sur site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord :

NON ACCREDITATION

11. Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leur objet.

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves constatés.

DESIGNATION
CV des professeurs
Contrats des professeurs
Relevés de notes
Formulaire d'évaluation des enseignements
Fiche de renseignements des étudiants
Syllabi des enseignements
PV de réunion du CSP et de la CIAQ
PV de délibération
Plan stratégique
Guide des formations SESINE/RESINE
Cahiers de texte
Manuels de procédures AFC et manuel qualité
Maquette du programme LSSIE

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec l'administration, les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le fichier en annexe (voir feuille de présence).